



12. Februar 2015
Seite: 26

akomag

Autor: MICHEL GUILLAUME
L'Hebdo
1002 Lausanne
tel. +41 (0) 21 331 76 00
www.hebdo.ch

Auflage 38'325 Ex.
Reichweite 166'000 Leser
Erscheint woe
Fläche 59'119 mm²
Wert 18'000 CHF

VOTATION

Une initiative en faveur de la classe moyenne

Analyse. L'initiative du PDC pour les familles, soumise au vote le 8 mars, ne profite qu'aux riches, critiquent ses opposants. Une affirmation qui ne résiste pas au crible du vrai/faux.

MICHEL GUILLAUME

Pour la troisième fois en deux ans, la politique familiale est au cœur d'une votation fédérale. Après l'échec de l'article constitutionnel proposé par le conseiller fédéral Alain Berset, puis celui de l'initiative de l'UDC voulant favoriser la famille traditionnelle, voici que le PDC propose d'exonérer fiscalement les allocations familiales et de formation professionnelle. «Cela profitera à un million de familles», clame le parti du président Christophe Darbellay. Mais un comité interpartis, allant du PBD aux Verts, s'est formé pour dénoncer «un cadeau fiscal injuste et unilatéral ne profitant qu'aux riches».

Autant dire que la campagne a vite pris l'allure d'une guerre des chiffres. Voici déjà ceux qui sont incontestés: si l'initiative était acceptée, elle priverait la Confédération de 200 millions de recettes et les cantons et communes de 760 millions. Tout le reste est controversé.

1. L'INITIATIVE MANQUE SA CIBLE

ET NE PROFITE QU'AUX RICHES. FAUX À 80%

En première ligne dans l'opposition, le Parti socialiste sort l'artillerie lourde pour rejeter une initiative «inéquitable». «On offre d'un côté une semaine de vacances de ski aux familles aisées et de l'autre deux soirées cinéma aux familles modestes, estime la conseillère nationale vaudoise Rebecca Ruiz. Le PDC aime les familles, mais pas toutes avec la même intensité»

Le PS a calculé l'allègement fiscal dans toutes les capitales cantonales. Selon lui, une famille au revenu imposable de 50 000 francs y gagne 900 francs par an en moyenne, ce qui est tout de même mieux que rien, contre 1900 francs pour un revenu de 250 000 francs.

Mais il est plus intéressant de se pencher sur les conséquences indirectes de l'initiative, ce qu'a entrepris le magazine pour consommateurs *Tout Compte Fait*. De fait, l'exonération fait baisser le revenu imposable et permet dès lors un accès plus facile à certaines prestations sociales,

notamment les subsides pour l'assurance maladie. En tenant compte de cet élément, il apparaît soudain qu'une famille modeste réalise une économie totale de 3000 francs par an, contre 2100 francs pour une famille aisée au revenu de 260 000 francs.

L'Hebdo a demandé à l'Office vaudois de l'assurance maladie (OVAM) de vérifier la chose. «Il faut rester prudent, car le barème des subsides est revu chaque année par le Conseil d'Etat en fonction du budget à disposition. Mais la réflexion est correcte», déclare Olivier Guignard, chef de l'OVAM. L'initiative ferait grimper les subsides pour les familles de la classe moyenne. L'OVAM, qui a travaillé sur le même cas de figure que *Tout Compte Fait*, arrive à une conclusion à peine différente: selon lui, c'est la famille au revenu de 6000 francs par mois qui en profiterait le plus en recevant 1900 francs supplémentaires de subsides.

C'est donc clairement la classe moyenne, et non les familles aisées, qui

sort gagnante de l'initiative du PDC. Et il est grand temps de l'aider, cette classe moyenne qui ploie sous le poids de la politique suisse actuelle de redistribution, ainsi que vient de le montrer une étude de la **Fondation CH2048**, où siègent aussi des personnalités de gauche. Qu'un ménage sans enfants au salaire annuel à plein temps de 105 000 francs se retrouve avec un pouvoir d'achat moindre qu'un ménage avec un salaire à temps partiel de 35 000 francs est stupéfiant. Personne – ou presque – ne conteste la nécessité de mécanismes de redistribution, mais pas en prenant le risque d'étouffer la classe moyenne.

2. LA POLITIQUE FAMILIALE A FAIT SES PREUVES. IL Y A DÉJÀ SUFFISAMMENT DE DÉDUCTIONS FAMILIALES.

FAUX À 80%

«On a déjà fait énormément de choses pour les familles sur le plan des déductions fiscales. Les principales mesures, notamment les allocations pour enfants et les subsides aux primes de l'assurance maladie, coûtent déjà quelque 10 milliards de francs», souligne le conseiller national Andrea Caroni (PLR/AR).

C'est la grande faiblesse du comité d'opposition à l'initiative, qui se targue de couvrir un large spectre de partis de gauche et de droite. Ses divers membres se contredisent totalement sur leur vision de la politique familiale. Le PLR – enfin, plutôt les hommes – n'est pas loin d'affir-

mer que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. Au PS, c'est le contraire. Ce parti fourmille d'idées pour améliorer le sort des familles. L'amélioration de l'offre des structures d'accueil dans les écoles, l'imposition individuelle du couple, l'égalité des salaires entre hommes et femmes, un congé parental digne de ce nom et même un chèque enfant. Commentaire de la conseillère nationale Lucrezia Meier-Schatz (PDC/SG): «Je signe pour la plupart de ces mesures, mais je constate que certaines d'entre elles n'ont aucune chance de recueillir une majorité politique, surtout celles qui visent une hausse rapide du pouvoir d'achat des familles, raison pour laquelle je préfère l'adage: un tien vaut mieux que deux tu l'auras.»

3. L'INITIATIVE AUGMENTE LA PRES-SION FINANCIÈRE SUR LES CANTONS, QUI POURRAIENT FAIRE DES ÉCONOMIES AU DÉTRIMENT DES FAMILLES. VRAI À 60%

La Conférence des directeurs cantonaux des finances, dans laquelle siègent une douzaine d'élus PDC, a lancé un appel à voter non à l'initiative. Parmi ces grands argentiers, nombreux sont ceux qui doivent déjà ficeler des programmes d'économies. Ils voient dès lors d'un mauvais œil les nouvelles pertes engendrées par l'initiative: 83 millions pour Vaud (canton et communes), 55 millions pour Genève et 12 millions pour le Jura, par exemple. Dans un

tel contexte, les termes de l'alternative sont connus: augmenter les impôts ou tailler dans les dépenses. «On imagine aisément que ces économies pourraient se faire au détriment des familles, par exemple dans les subsides aux primes d'assurance maladie», affirme Rebecca Ruiz. Le Grand Conseil valaisan vient d'ailleurs de priver 20 000 personnes du droit à ces subsides. Une dizaine de cantons en ont fait de même. Mais les cantons pourront-ils sacrifier les familles sur l'autel de l'austérité si le peuple donne le signal contraire?

4. L'INITIATIVE PDC EST UN COUP DE MARKETING EN ANNÉE ÉLECTORALE FAUX À 80%

Le PDC a parfois peur de sa propre audace, comme lorsqu'il tergiverse sur l'initiative parlementaire qu'il a lui-même lancée sur la gratuité des primes d'assurance maladie pour les enfants. Mais il faut reconnaître que le «parti des familles» essaie au moins de faire avancer les choses à petits pas. Il a fait aboutir une autre initiative pour supprimer la pénalisation dont souffrent les couples mariés sur le plan fiscal. Malgré un arrêt du Tribunal fédéral datant de 1984, on attend toujours! Depuis des lustres, les partisans de l'imposition commune du couple et ceux de l'imposition individuelle se neutralisent. Un bel exemple qui illustre la difficulté de mettre en place une vraie politique familiale en Suisse, qui n'est qu'embryonnaire dans les faits. ■